



C.F.P.P.A. de la mer et du littoral
BOURCEFRANC LE CHAPUS



APPRENEZ AVEC NOUS
CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT

rue William Bertrand,
17560 BOURCEFRANC
05 46 85 98 20
cfppa.bourcefranc@educagri.fr

TAUX DE REUSSITE

100 % (EN 2020)

TAUX D'INSERTION

EN COURS %

TAUX DE SATISFACTION

EN COURS %

MISE À JOUR ET VALIDÉE LE 21/07/2021

LE
CERTIFICAT
D'APTITUDE AU
COMMANDEMENT
À LA PETITE
PÊCHE



Nous vous guidons à l'aide de nos formations, notre centre peut vous aider à élaborer votre projet professionnel et vous accompagne dans votre évolution.

LA FORMATION

Le Certificat d'Aptitude au Commandement à la Petite Pêche est un titre polyvalent qui permet à son titulaire d'exercer des fonctions au niveau de commandement, sur les navires armés à la petite pêche de moins de 9 mètres et navigant en 4ème et 5ème catégorie (5 milles des côtes), ou comme chef mécanicien dès lors que la puissance propulsive du navire est inférieure à 160 kW.

PUBLIC CONCERNE

Salariés, demandeurs d'emploi et chefs d'entreprise.

L'inscription se fait sur dossier. Une session est planifiée une fois tous les 2 ans. Nous consulter pour les dates.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour bénéficier d'une adaptation de parcours ou d'une réorientation.

FINANCEMENT ET REMUNERATION

Diverses possibilités (OPCO, personnel, employeurs, Pôle emploi, CPF...), selon votre cas, contactez nous.

RNCP 25963

CONTENU CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 18 MAI 2016, RELATIF À LA DELIVRANCE DU CERTIFICAT D'APTITUDE AU COMMANDEMENT À LA PETITE PÊCHE, ET ANNEXES II ET III FIXANT LE PROGRAMME DE FORMATION ET D'EVALUATION, CONSULTABLE SUR WWW.UCEM-NANTES.FR



PRE-REQUIS

- Etre titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation, en cours de validité.
- Justifier d'une attestation de natation.



DIPLOME

Le Certificat d'Aptitude au Commandement à la Petite Pêche est un titre de niveau 3 délivré par la Direction Interrégionale de la Mer Sud Atlantique aux candidats qui ont suivi l'ensemble des modules et qui sont admis à l'examen.

Evaluations orales pour les différents modules.

Possibilité de poursuite en Brevet de Capitaine 200.



MODALITES

Une durée maximum de 203 heures en temps plein (parcours individualisé), pour un coût de 3 300 €.

Formation dispensée en centre.

Voies de formation : Formation continue et VAE.

Le parcours est adapté suivant les modules déjà acquis.



OBJECTIF ET CONTENU

Module P1-0 « Navigation au niveau de direction»:

- Navigation,
- Météorologie,
- Règle de barre, balisage, signaux,
- Manœuvre (portuaire et navigation).

Module P3-0 « Entretien et réparation au niveau de direction »:

- Entretien et réparation.

Module NP-0 « Module National Pont au niveau de direction »:

- Vie sociale et professionnelle,
- Réglementation,
- Gestion,
- Initiative locale.

Modules spécifiques :

*Formation sécurité pour les personnels appelés à servir à bord des navires armés à la petite pêche ou à la pêche côtière de moins de 12 mètres approuvée par le ministre chargé de la mer.

*Certificat Restreint d'Opérateur.

*Médical niveau I.

Formation théorique et pratique (cours, exercices et simulations).